

Ecole Hoche
84, bd Hoche
22000 Saint-Brieuc

Conseil d'Ecole du 6 mars 2017

Présents au Conseil :

Les enseignants : Mmes LE MOAL, CHATTARD, BROUSSET, VEILLARD, LE RAHER, et BRIENS, directrice

Les parents d'élèves : Mmes DENIS, IMANSKI, MAINGUY-JEGOU, MM. LEMAIRE, POULAIN

Conseillère municipale : Mme GAUTIER

Responsable de secteur : Mme GUEGAN

Responsable du périscolaire sur l'école : M. GOUX

DDEN : Mme JANOT

Excusés : M. Percheron (IEN),

I – Les effectifs, les classes

Mmes Chattard et Le Moal	CP : 30
Mmes Briens et Chattard	CE1 : 22
Mme Brousset	CE2 : 28
Mmes Le Clec'h et Veillard	CM1 : 26
Mmes Delacour et Le Rahe	CM2 : 25

Total de 131 élèves. 2 nouvelles élèves devraient arriver courant mars.

IME : 5 avec Mme Willocaux

Une proposition d'ouverture de classe a été proposée à la carte scolaire, et validée par la DASEN. A la rentrée de septembre, l'école comptera normalement 6 classes.

Tout en saluant le caractère extrêmement positif de cette nouvelle pour l'école, les parents demandent si les principes de répartition des enfants sont déjà envisagés. Mentionnant que les craintes liées aux scissions de niveaux apparaissent déjà et continueront d'exister, les parents attirent l'attention de l'équipe enseignante sur ces inquiétudes et la manière d'y répondre.

M^{me} Briens précise qu'il n'est pas possible d'annoncer une répartition à ce jour au risque de générer des mécontentements en cas de changement. Ce travail est habituellement réalisé en juillet, quand les effectifs sont plus stables.

II – Les projets

- Ecole adhérente à l'USEP, prêt de matériel et rencontres sportives pour la classe de CE1 :
 - Jeux collectifs
 - Athlétisme
 - Randonnée pédestre
- Fréquentation de la bibliothèque municipale pour toutes les classes.
- Cycle de natation pour les CP, CE1, CE2 et CM1
- Cycle de kayak pour les CE2

- Cycle de voile pour les CM2
- Volley à la Vaillante avec Cesson Volley : 5 séances/classe pour les CE2, CM1 et CM2
- Ecole et Cinéma : 3 films pour le cycle 3 et 3 films pour le cycle 2
- Un spectacle à la Passerelle « C'est quand qu'on va où !? » cirque Galapiat, le 24 novembre pour les CP, CE1 et CE2, et une pièce de théâtre au Grand Pré « 20000 lieues sous les mers » le 23 janvier pour les CM1 et CM2
- Le projet chorale sur la musique klezmer et les chants yiddish (chants et musique festifs de culture juive), avec l'intervention de Mme Marie Génestier, pour les classes de CE1, CE2 et CM1 a donné lieu à une représentation au petit théâtre de La Passerelle le 20 janvier.
- Visite et animation, autour de l'exposition « Au fil des araignées » au Zoopôle de Ploufragan le 4 octobre, pour les CP
- Visite de l'exposition sur les droits de l'Enfant à la Maison du Département, le 24 janvier pour les CM1
- Visite du centre Kerval (centre de tri) à Ploufragan, pour les CM1, et les CM2
- Visite de Rennes : les Champs Libres, le Thabor, découverte du vieux Rennes et travail autour de l'architecture, le 15 juin pour les CM1
- Participation de toutes les classes à la semaine de la presse et des médias dans l'école (20 au 25 mars), qui donnera lieu à la production d'un « petit journal », sur le vivre ensemble à l'école.
- Journée APS le 22 mai
- Séances d'animation scientifique par l'association « Les petits débrouillards » pour les CP et CM2

A noter que les dispositifs de Permis piéton – Prévention Routière au CE2 et le Permis vélo au CM2 organisés précédemment par la police municipale, ne le seront plus.

III – Travaux

- Acquisition d'un lot de 9 tablettes I pad air
- Les serrures des portes d'accès à l'école, ainsi que celles des salles de classe ont été modifiées, au profit d'une clé unique, et d'un bouton-verrou côté intérieur, ce pour répondre aux problèmes de sécurité en lien avec le PPMS. Ce changement est une avancée positive. Nous notons toutefois une difficulté concernant celle de la porte d'entrée. En effet des élèves pourraient sortir de l'école.

Les autres points de sécurité en lien avec la mise en place du PPMS nécessitant un aménagement sont toujours à revoir. A savoir :

- le signal d'alerte inopérant
- des rideaux occultants de toutes les fenêtres des salles accueillant des enfants
- fermeture des portes communiquant d'une classe à l'autre
- mobilier à déplacer derrière les portes pour freiner l'intrusion
- La mise en œuvre de l'article 3 pour la refondation de l'école prévoyant l'installation de la devise de la République, drapeau tricolore et drapeau européen, est prévue par la ville. L'installation de ce panneau donnera lieu à une petite cérémonie avec les élèves délégués, ainsi que les parents délégués qui le souhaitent, normalement mardi 4 avril à 13H30.
- Les copeaux au pied de la structure ont été changés.

- Le sol du gymnase serait changé pendant les vacances d'été. En effet, la colle se serait liquéfiée, et ressort par endroit.
- Des rideaux seraient installés dans les salles de classe, côté couloir, ainsi que dans la salle du périscolaire côté rue.

Le problème du revêtement de la cour, et de celui le long des bâtiment est toujours d'actualité. Par conséquent, il en va de même pour les problèmes liés aux cailloux.

IV - Exercices incendie et PPMS.

Exercice incendie

Le premier a eu lieu le 29 septembre.

Un deuxième exercice a eu lieu le 24 janvier. Toutes les classes présentes sont sorties au signal, et se sont rassemblées dans la cour.

Exercice PPMS

Un exercice alerte intrusion a été organisé mardi 11 octobre, en présence de MM. Rouault (police nationale), Percheron (IEN), et Ronceray (CPC).

Un exercice confinement tempête a été réalisé le 6 décembre.

Un autre exercice aura lieu dans l'année.

V - Points divers

Madame Briens relève en premier lieu que les points que les membres du Conseil d'école souhaitent aborder doivent être communiqués 8 jours avant le Conseil d'école.

- Sur la question des séances de piscine, les parents demandent s'il est possible d'envisager que l'école Hoche n'ait pas systématiquement le même créneau annuel (le matin en novembre, à cheval sur les vacances scolaires).

A la question d'effectuer le trajet à pied, l'équipe enseignante mentionne le trop court temps le matin, la fatigue des enfants - notamment les CP - pour le retour, et enfin la charge journalière de travail scolaire à respecter.

- Sur la question du périscolaire, en lien avec Aurélien Goux, les parents mentionnent :

- . les aspects positifs constatés sur le bon déroulement global des temps périscolaires
- . la possibilité d'une subvention municipale de 500 € pour des projets de potagers ; mais a priori l'ensemble du matériel est déjà présent à l'école
- . la mise en valeur des réalisations scolaires dans le cadre des temps périscolaires comme point déjà débattu

Suite à une question des parents relevant des sanctions pratiquées en temps périscolaire, M^{me} Guégan informe le Conseil qu'une commission s'apprête à travailler en Mairie sur les règlements et leur application.

Les parents s'interrogent sur la façon dont les résultats issus de ce travail pourront trouver écho de façon homogène auprès des équipes.

- Concernant le temps scolaire, l'accueil du matin par les élèves en musique est très apprécié des parents. Cela valorise les plus grands et sécurise les plus petits.

- Les parents transmettent à M^{me} Briens le rapport parlementaire déposé par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation sur les relations entre l'école et les parents, et demandent s'il est possible de commencer par exemple à jeter les bases d'un espace parents (proposition n°13) et qu'ils envisagent sources d'échanges.

L'équipe enseignante précise aux parents qu'ils ont connaissance de ces documents institutionnels. Les parents doivent consulter la Mairie, Service des affaires immobilières, propriétaire des lieux, pour l'utilisation des locaux, soumis à conventionnement.

- Tout en saluant l'engagement des parents délégués et leur bonne volonté, M^{me} Briens rappelle que certaines questions relevant de la pédagogie sont laissées à l'appréciation de l'enseignant dans sa classe et qu'il n'y a pas lieu d'en débattre en Conseil d'école. Les parents ayant des interrogations sur le fonctionnement de la classe et sur les choix pédagogiques des enseignants peuvent en échanger directement avec eux.

- Le Conseil d'école se termine par un débat sur les remarques faites par les parents et la manière dont elles sont ressenties négativement par l'équipe enseignante. Conscients de l'investissement général de la communauté éducative, les parents explicitent leur souhait de vraiment pouvoir échanger avec les enseignants de manière constructive. Les enseignantes abondent en ce sens.

Date du prochain Conseil d'Ecole :

Lundi 12 juin 2017